FÉLICITATIONS POUR L'ARRIVÉE DE VOTRE BÉBÉ! SURVEILLANCE EN AUDIOLOGIE



VOTRE ENFANT PARTICIPE AU

Programme québécois de dépistage de la surdité chez les nouveau-nés

Résultat et surveillance en audiologie requise Votre enfant. a passé avec succès le test de dépistage de la surdité aux deux oreilles - - . Cela signifie fort probablement que votre enfant entend bien. Surveillance en audiologie Certaines surdités ne sont pas détectées par le test de dépistage ou apparaissent dans les premières années de vie de l'enfant. De plus, certains facteurs augmentent le risque qu'un enfant développe une surdité. Au moins un de ces facteurs a été identifié chez votre enfant. Par prudence, il est recommandé que votre enfant soit vu en audiologie à l'âge de 8 ou 10 mois corrigés (date prévue de l'accouchement + 8 ou 10 mois). Ce contrôle est fait afin de surveiller l'apparition d'une surdité évolutive ou tardive. Pour prendre rendez-vous, vous devez appeler à l'avance au service d'audiologie de : (Centre de surveillance) (Téléphone) Par prudence, il est recommandé que votre enfant soit vu en audiologie à l'âge de 3 mois corrigés (date prévue de l'accouchement + 3 mois). Ce contrôle est fait afin de surveiller l'apparition d'une surdité évolutive ou tardive. Le centre de confirmation diagnostique communiquera avec vous pour fixer le rendez-vous. (Centre de confirmation diagnostique) (Téléphone)





SUITE AU VERSO »

3-918-24FA © Gouvernement du Québec. 202

Surveillance parentale

Si vous avez des doutes sur l'audition de votre enfant, il est important d'en parler au professionnel assurant le suivi de votre enfant, même si le test de dépistage a été réussi à sa naissance. Une évaluation complète de l'audition peut être faite à tout âge. Si vous êtes inquiets de l'audition de votre enfant, l'évaluation de surveillance en audiologie pourrait être effectuée plus tôt.

Voici quelques indices pour suivre le développement de la communication de votre enfant:

Âge	Indices du développement de l'enfant
0 à 3 mois	» Sursaute à des bruits forts et soudains.» Se calme à l'écoute d'une voix familière.
3 à 6 mois	 » Fait des bruits avec sa bouche. » Tourne la tête, cherche avec les yeux lorsqu'il entend des voix connues. » Aime les jouets qui produisent des sons (ex. : un hochet).
6 à 12 mois	 » Réagit à son nom. » Tourne la tête et regarde dans la direction des sons qu'il entend. » Commence à babiller (ex. : papapa, mamama). » Comprend certains mots tels que «non» ou «bye-bye».
12 à 18 mois	 Dit de plus en plus de mots. Comprend les consignes simples de ses parents. Pointe des parties de son corps ou des images dans un livre. Imite des bruits d'animaux.
18 à 24 mois	 » Réagit lorsqu'on l'appelle d'une autre pièce. » Utilise environ 20 mots à 18 mois et 100 mots à 24 mois. » Commence à faire de petites phrases de 2 ou 3 mots. » Comprend les consignes telles que «va chercher ()» et «montre-moi ()».

